

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 1^{er} avril 2025 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 25 mars 2025.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, M. Jérôme BERNARD, M. Jérôme LEBRAT, M. Christian MASSOLA, M. Christophe MONTBLANC, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Christelle REYNAUD, M. Bruno SENECLAUZE.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Clément CHAPEL, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Aurélien FERLAY, Mme Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. Philippe BÉCHERAS, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, Mme Martine CARRIER, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE, M. Pierre MAISONNAT, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Grégory MAZET, M. Gilbert MOULIN, M. Driss NAJI, Mme Danielle RAMERINI, M. Gérard ROBERTON, M. Max TOURVIEILHE.

Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.
- M. Jean-Yvon MAUDUIT donne pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Odile DOUZET, M. Brice THIEBAUD, Mme Victoria BRIELLE, M. Frédéric JACOUTON et Mme Samantha CORVIONE.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 16
○ Pour : 16
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mme Christelle REYNAUD.

ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN DU SYNDICAT MIXTE DE LA COMMUNE DE
MEZILHAC

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment sur l'article L5721-2 ;
Vu les statuts du Syndicat Mixte Numérian validés par délibération du 15 décembre 2023 et notifiés par arrêté préfectoral n°07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu la délibération de la commune de Mezilhac n° 2025_MARS_04 du 14/03/2025 ;

Vu que le Conseil syndical initialement convoqué le 25/03/2025 n'a pas atteint le quorum requis ;

La commune de Mezilhac a entériné son adhésion au Syndicat Mixte Numérian lors de sa dernière assemblée délibérante.

Il est proposé au Conseil Syndical d'approuver sa demande d'adhésion conformément aux statuts du Syndicat Mixte NUMÉRIAN.

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexe 1 : Délibération de la commune de Mezilhac n° 2025_MARS_04 du 14/03/2025 entérinant son adhésion au Syndicat Mixte Numérian,
- Annexe 2 : Liste des adhérents du Syndicat Mixte Numérian au 1^{er} avril 2025,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Mezilhac.
- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 1^{er} avril 2025,

Le Président,



Jérôme BERNARD